Ecole Notre Dame

12, rue d'Issé 44590 St Vincent des Landes 02 40 55 33 17 ec.st-vincent-landes.notredame@orange.fr

Année scolaire : 2019-2020

ASSURANCE - SECURITE

ASSURANCE

L'école fait bénéficier chaque enfant d'une assurance individuelle accident mutualisée qui permet de faire baisser le coût pour les familles. Le règlement se fera sur la facture de rétributions de septembre. (À titre indicatif : cette assurance était de 8,04€ pour 2018-2019)

<u>SECURITE</u>	
Nom de l'enfant : Prénom :	
☐ Mon enfant a moins de 7 ans :	
Je , soussigné(e) • M'engage à venir chercher mon enfant En mon absence et avec mon accord, pourront venir chercher mon enfant : Mr, Mme, Mlle	à l'heure exacte de la sortie des classes.
 ou il (elle) ira à l' accueil péri-scolaire (sur inscription auprès de l'accuei ☐ régulièrement ☐ irrégulièrement Mon enfant prendra le car ☐ oui ☐ non 	
☐ Mon enfant a plus de 7 ans :	
Mon enfant rentrera de l'école* • Seul à pied • Seul à vélo • En car • En voiture (préciser qui, en règle générale viendra le chercher sur la cou	
Il (elle) ira à l'accueil péri-scolaire (sur inscription auprès de l'accueil pé	riscolaire)
S'il y a un changement, je le signalerai à l'école.	
Fait àle	Signature

^{*}rayer la mention inutile